



INTERDICTION de la Manifestation « Fête nationale de Jeanne d’Arc - Fête du patriotisme » du dimanche 14 mai 2023 (Penser la France)

samedi 13 mai 2023, par [LA SOCIALE](#)

La sociale n’a jamais fêté particulièrement Jeanne d’arc. Ce n’est donc pas la place de la "pucelle d’Orléans" qui nous inspire pour publier le communiqué ci dessous. L’affaire que nous relatons à travers le communiqué des clubs "**Penser la France**" concerne plus directement les questions de démocratie, de droits, de libertés auxquelles nul ne peut demeurer indifférent. Voilà pourquoi nous nous faisons l’écho de la réaction des clubs "Penser la France" particulièrement visés par **le ministère de l’intérieur**, par **Darmanin**, et par **Macron** pour mener à bien une opération politique minable signe d’un pouvoir confronté à l’opposition de la grande majorité du peuple français qui casserole en main continue d’exiger le retrait de la réforme des retraites.

Communiqué national

Samedi 13 mai 2023, 12H00

C’est avec stupéfaction que les Clubs « Penser la France » ont pris connaissance de **l’interdiction de manifester** prononcée par la préfecture de Police de Paris ce vendredi 12 mai contre notre hommage républicain à Jeanne d’Arc.

Par un arrêté en forme d’aveu, le **préfet de Police** s’inquiète « de la mobilisation de la mouvance antifasciste et plus particulièrement de l’Action antifasciste susceptible de se mobiliser aux abords de notre manifestation », des troubles qui en résulteraient, alors que les services de police et les unités de gendarmerie ne peuvent garantir, contenir ces débordements.

Contre toute attente, le préfet feint d’ignorer - quand il ne diffame pas - que les Clubs Penser la France, organisation gaullo-communiste, créés en 1990, ont décidé depuis des années de relever l’hommage hautement républicain oublié par nos gouvernements successifs, en faveur de l’immense héroïne paysanne **Jeanne d’Arc**, en application de la Loi républicaine du 10 juillet 1920 « Fête nationale de

Jeanne d'Arc - Fête du patriotisme » (1)

Notre pauvre préfet de Police feint d'ignorer qu'en 1920, nos aînés de la III^{ème} République, ont entendu ne pas laisser cette héroïne nationale - Jeanne d'Arc - à la seule Eglise Catholique et ont, à cet effet, voté la loi du 10 juillet 1920.

Par quelle ignominie, le préfet entretient-il le doute sur le caractère profondément patriotique et républicain de notre manifestation ?

Au nom de quoi notre action hautement patriotique et républicaine mériterait un tel opprobre ?

La désignation des Clubs « Penser la France » comme cible est une honte mais elle n'est pas surprenante.

En tant qu'organisation patriotique, notre mouvement gaullo-communiste combat Emmanuel Macron depuis 2016, a manifesté aux côtés des Gilets jaunes dès novembre 2018, a condamné la gestion liberticide de la pandémie du covid19 dès mars 2020 et condamne aujourd'hui totalement la guerre OTAN en Ukraine qui menace la paix en France comme en Europe.

En totale opposition avec le régime d'Emmanuel Macron, les Clubs « Penser la France » peuvent - certes - être perçus comme ennemi de ce régime corrompu, mais aucunement comme organisation d'extrême droite.

Nous sommes au contraire d'un républicanisme exemplaire et intransigeant, qui nous permet de dénoncer les errements des derniers gouvernements et d'un président de la République aux ordres de l'OTAN et de Bruxelles, quand il n'est pas sourd au génie de notre Nation.

Revendiquer **la sortie de l'OTAN**, de **l'Union Européenne** et de **l'Euro**, protester contre le délitement de la France, l'abandon de sa langue et de son histoire, prôner une **refondation patriotique et républicaine**, une restauration des frontières nationales et une laïcité radicale... c'est précisément réaffirmer notre croyance dans les plus hautes valeurs républicaines, héritage de nos aînés du Conseil National de la Résistance, auxquels nous rendons hommage tous les 18 juin.

Au **préfet inculte**, qui donne ainsi raison à la mouvance antifasciste, nous entendons rappeler ce que **Louis Aragon** lui-même disait de Jeanne D'Arc : « *On peut admettre qu'il y a en France deux grandes traditions : la chrétienne et la matérialiste. Où prend-on qu'elles sont inconciliables ? Ne les trouve-t-on pas d'accord lorsque c'est la France qui est en jeu ? Je n'imagine pas, sous le prétexte que je me réclame de la seconde que je pourrai par exemple vouloir chasser de notre commun martyrologue Jeanne d'Arc, pour ce qu'elle disait entendre des voix. Ce qui est pour moi essentiel dans Jeanne d'Arc, héroïne de France, ce n'est pas qu'elle entendit Monsieur saint Michel, c'est qu'elle ait sauvé le royaume de France* » concluait ARAGON (2).

Cette interdiction de rassemblement patriotique et républicain est une honte, Monsieur le Préfet, mais elle nous oblige.

Les Clubs « Penser la France » ont décidé d'annuler cette manifestation sur la voie publique sans la contester devant le juge des référés, qui ne sert à rien dans la France d'Emmanuel Macron.

En ce dimanche 14 mai 2023, les Clubs « Penser la France » appellent tous les Français à s'interroger sur l'espérance portée par Jeanne D'Arc, jeune paysanne de France, qui se leva - seule ou presque - pour relever une France effondrée.

Pour les Clubs « Penser la France », le message de Jeanne D'Arc est plus que jamais d'actualité : Français ! Patriotes ... Pour la France... « Soyons simples ! Soyons gais ! Soyons hardis ! » (3).

Par ailleurs, l'AFP - toujours si proche de la CIA - ayant décidé de présenter les Clubs « Penser la France » comme « organisation d'extrême droite » et « d'Ultra-droite » (4), ainsi de nous désigner comme cible potentielle des violences d'extrême gauche, est saisie ce jour d'un droit de réponse alors que nos avocats explorent d'ores et déjà toutes les voies possibles de recours judiciaires.

(1) Loi du 10 juillet 1920 « Fête nationale de Jeanne d'Arc - Fête du patriotisme » - JORF du 14 juillet 1920 ;

(2) « La conjonction et » dans « Controverse sur le génie de la France » Aragon.

(3) Paraphrase de l'écrivain Joseph Delteil « Jeanne D'Arc » ;

(4) « Le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, a pris des arrêtés interdisant cinq rassemblements d'organisations classées à l'extrême droite et prévus samedi et dimanche dans la capitale, suivant une consigne du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin ». Par Le Figaro avec AFP - 12 mai 2023 -